

## Reventin-Vaugris

# Le conseil des sages dresse le bilan après un an de travail

Le conseil des sages existe depuis un an dans la commune. Dernièrement, ils se sont rassemblés pour faire le point sur leurs actions passées et celles à venir.

Par **Dominique JOSSET** – Hier à 06:01



Le conseil municipal a remercié le conseil des sages pour son implication dans la vie locale. Photo Le DL /Dominique JOSSET

Au début de son mandat, l'équipe municipale a créé le conseil des sages. Généralement, il s'agit de femmes et d'hommes qui connaissent bien leur village. Le conseil des sages est une instance à la fois officiellement reconnue, consultative, participative et porteuse d'idées et de projets. Justement, après sa 1<sup>re</sup> année de son fonctionnement à Reventin-Vaugris, les élus ont souhaité dresser, dernièrement, un premier bilan des actions menées mais aussi échanger sur les perspectives et évolutions.

Aujourd'hui composé de 11 membres, le conseil des sages peut avoir un rôle : d'intermédiaire et de médiateur avec la population reventinoise. Mais aussi de diagnostic de situations pouvant nécessiter des améliorations. Il a aussi un rôle d'étude ou de mise en place de projets confiés par la municipalité et de proposition ou d'initiative. Ou encore, de réflexions et de conseils sur des problèmes spécifiques.

## ■ Déplacements cyclistes, le conseil s'interroge

Même s'il travaille en lien étroit avec la municipalité, le conseil des sages n'est pas un conseil municipal bis. Il a son indépendance et a le droit de ne pas être toujours en adéquation avec l'équipe municipale.

Parmi les sujets traités notons entre-autre celui du patrimoine avec au final un inventaire du bâti. Quinze sites ont été identifiés, photographiés, et présentés à la fête du village en septembre dernier. Dans le domaine du paramédical, les recherches faites ont permis d'identifier un pédicure qui pourrait intervenir dans la commune une à deux fois par mois. La signalétique sur la commune mérite d'être revue. Trois membres du conseil avec Bertrand Autissier y travaillent.

La commission s'est fixée trois axes de travail en ce qui concerne les déplacements cyclistes : comment rallier les différents hameaux de la commune ? Comment rejoindre Vienne ? Et comment rejoindre la via Rhona ?

À noter que les déplacements mode doux sont une compétence de l'agglomération. La commission souhaite donc rencontrer le service compétent. De plus, certains parcours sont conditionnés par l'implantation de l'échangeur. La participation de l'association du Cyclo olympique reventinois semble indispensable. Toujours concernant le deux-roues, il y aura des poses d'anneaux de stationnement près de la Halle et à différents endroits de la commune. Le développement de la pratique du vélo auprès des jeunes est aussi un point de réflexion.

Il y a encore bien des sujets sur lesquels le conseil des sages pourrait être sollicité comme l'extinction de l'éclairage public durant une certaine période nocturne, le civisme, la citoyenneté, la programmation culturelle ou encore le développement de la bibliothèque, outil insuffisamment utilisé.